

**Mesdames les Maires d'Ars-en-Ré, de Saint-Clément-des-Baleines, de Sainte-Marie-de-Ré, Messieurs les Maires des Portes-en-Ré, de La Couarde-sur-Mer, de Loix, de Saint-Martin-de-Ré, du Bois-Plage-en-Ré, de La Flotte, de Rivedoux-Plage,
Chères et chers élus du territoire insulaire,**

Vous croyez à l'éternelle beauté d'une île qui fait rêver tant de visiteurs d'un jour, d'une semaine, ses résidents permanents comme ses résidents secondaires...

Une île où quelle que soit la portée du regard, l'immense beauté changeante des paysages marins nous surprend encore.

Une île où l'on revient toujours. Une île où il fait si bon vivre !

Confiants dans la préservation unique et durable de ses paysages, de ses activités traditionnelles de pêches, d'ostréiculture, de viticulture, d'artisanats et de métiers divers, eux qui font la richesse touristique insulaire dont vous assurez depuis de nombreuses années la promotion, vous n'avez pas vu venir **un gigantesque projet destructeur.**

Le projet de parc éolien offshore et ses mâts clignotants concernait jusqu'il y a peu de temps, un espace marin, loin là-bas au Sud-ouest, caché tout derrière l'île voisine d'Oléron !

Et puis en fin d'année 2020, les masques sont tombés et ont révélé l'annonce d'un programme orchestré par l'Etat et les lobbies puissants des Énergies dites Renouvelables.

Le très controversé parc éolien offshore d'Oléron QUI N'A JAMAIS FAIT L'OBJET D'UNE CONCERTATION, d'une centaine de 100 Km² pour une soixantaine de mâts, envisagé en 2015 au mépris des zones marines protégées (et refusé par deux préfets et le Directeur des Aires Marines Protégées de l'époque) est devenu fin d'année 2020 UN PARC DE 300 KM² annoncé par le premier Ministre Castex. Soit deux fois la surface de l'île d'Oléron et 4 fois la surface de l'île de Ré.

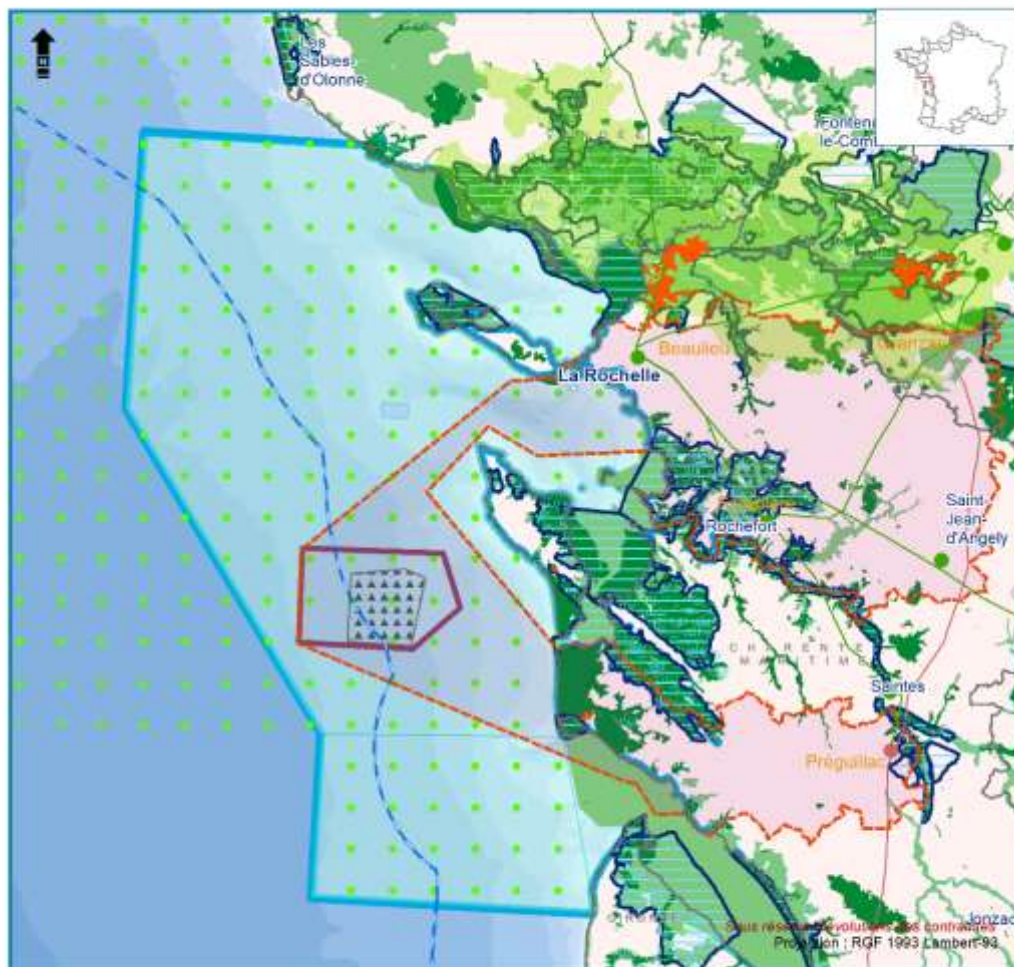
IL CACHE UNE RÉALITÉ BIEN PLUS GRAVE ENCORE !

Regardez ci-après, les deux cartes produites par l'Etat dans ses documents officiels du Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique, le 14 Décembre 2020 et par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) plus récemment.

Carte 1 : Projet initial (100 km²), intégré maintenant dans une zone de 300 Km² annoncée successivement en séance du 14 décembre 2020 comme un projet qui faisait consensus, ALORS QU'AUUCUNE CONCERTATION N'A EU LIEU SUR CE PROJET, puis dans l'instant suivant comme un NOUVEAU PROJET par la Préfète de Région. S'il n'épargnait pas Oléron et ses espaces marins, il restait au moins caché vu de l'île de Ré.

Eolien en mer - Sud Atlantique

Zone soumise à consultation du public et aire d'étude pour le raccordement



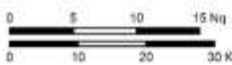
- Zone soumise à consultation du public (297)
- Aire d'étude pour le
- Limite extérieure de la mer territoriale

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| Poste électrique | Ligne électrique |
| 225 kV | 225 kV |
| 400 kV | 400 kV |

- Préguyllac** Nom des postes électriques
La Rochelle Préfecture
Rochefort Sous-Préfecture

- Site identifié en 2017
- Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Natura 2000 Habitats (SIC et ZSC)
- Natura 2000 Oiseaux (ZPS)
- Zones humides d'importance majeure
- Parc naturel régional
- Arrêtés de protection de biotope
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique floristique et faunistique 1
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique floristique et faunistique 2
- Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux

Sources:
MTE: Limites EMR
INPN: Données environnement
RTE: Lignes, postes, aires raccordement
IGN: Limites administratives terrestres
Shom/Ifremer: Limites maritimes et bathymétrie

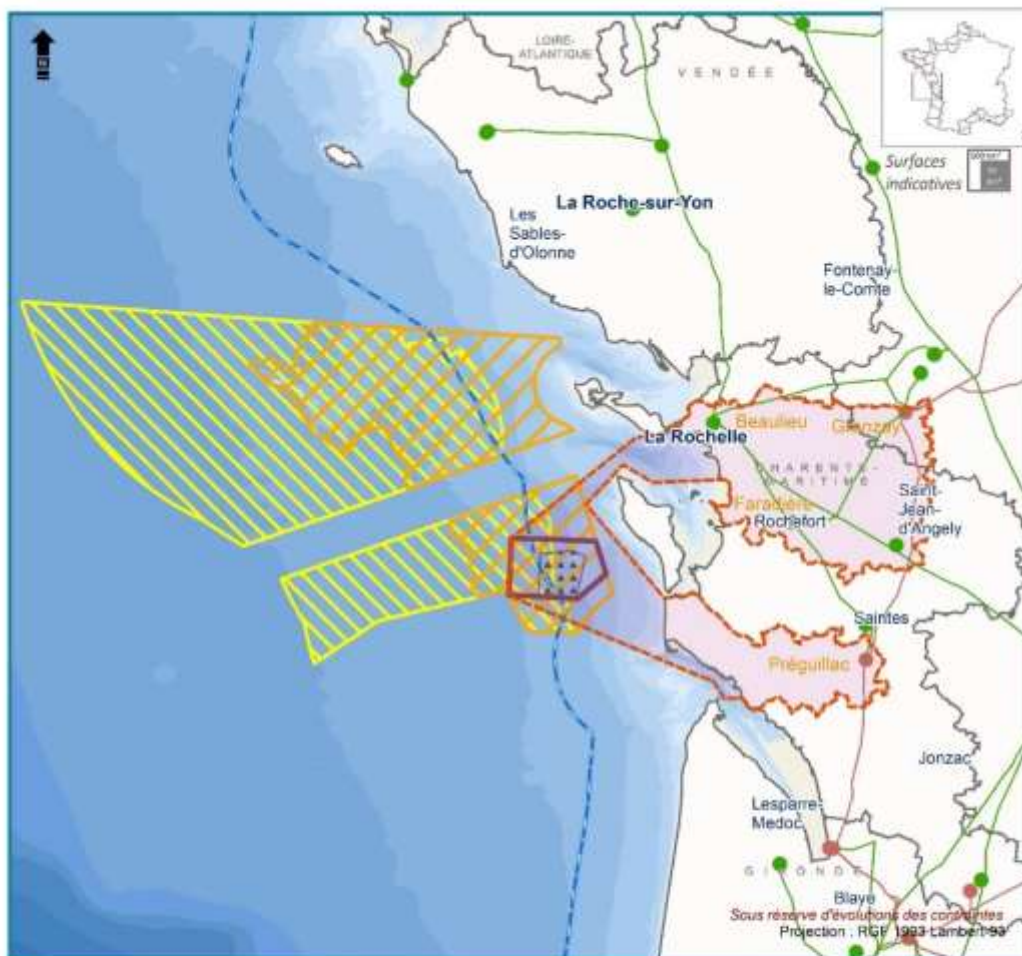


Réalisation: Cerema - Février 2021

Carte 2 : Projets actuels, STUPÉFACTION : la zone réservée aux futurs parcs offshore prévue couvre PLUSIEURS MILLIERS DE Km². La zone prévue pour l'installation de plusieurs parcs éoliens flottants ou posés est LA ZONE HACHURÉE EN JAUNE, partagée en deux par le couloir maritime d'accès au Port de La Rochelle. Vous noterez les options de raccordement des lignes électriques très haute tension des parcs à terre au nombre de 3 dont l'une passe au ras de Chassiron, traverse le pertuis d'Antioche, au ras du phare de Chauveau pour aller au Port de La Rochelle...

Eolien en mer - Sud Atlantique

Zone soumise à consultation du public et aire d'étude pour le raccordement

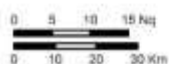


- Zone soumise à consultation du public (297 km²)
- Aire d'étude pour le raccordement
- Limite extérieure de la mer territoriale (12M)
- Potentiel éolien flottant DSF
- Potentiel éolien posé DSF
- Site identifié en 2017

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| Poste électrique | Ligne électrique |
| 225 kV | 225 kV |
| 400 kV | 400 kV |

- | | |
|-------------|----------------------------|
| Préguillac | Nom des postes électriques |
| La Rochelle | Préfecture |
| Rochefort | Sous-Préfecture |

- Sources:**
- MTE: Limites EMR
 - Shom: Limites maritimes et bathymétrie
 - RTE: Lignes, postes, zones de raccordement
 - IGN: Limites administratives terrestres



Réalisation: Cerema - Janvier 2021

Cette novation révèle la réalité d'un futur proche, « une grappe » de parcs éoliens qui vont s'étaler tout le long de la côte oléronaise, rétaise et vendéenne jusqu'aux Sables d'Olonne.

Pour occuper toute la côte ouest de Charente Maritime et de Vendée, PLUSIEURS CENTAINES DE GRANDS MATS CLIGNOTANTS hauts de 220 mètres et plus encore... Une belle barrière lumineuse de plusieurs dizaines de kilomètres qui éclairera à l'Ouest le soleil couchant.

C'est le Projet tissé patiemment par l'Etat et les lobbies. Il rappellera aux plus anciens de notre territoire Insulaire le projet abandonné de parc éolien au large de l'île de Ré refusé par le Préfet de l'époque.

Le Compte-rendu du Comité Maritime de Façade du 14 décembre 2020, confirme complètement ce projet de PLUS GRAND PARC ÉOLIEN D'EUROPE. Vous pouvez télécharger ce rapport [sur ce lien](#).

En attendant je vous livre quelques morceaux choisis attestant de la triste réalité des manœuvres de l'Etat :

- Mr le Préfet Maritime p. 4 du compte rendu : « [l'Union européenne élabore en ce moment, un projet de stratégie pour les énergies marines qui vise à augmenter de manière significative leurs capacités à l'horizon 2050.](#) »
- Mr Jacques Regad, directeur adjoint de la DREAL Nouvelle Aquitaine p. 5 du C R : "[3- Proposition de MACRO-ZONE POUR LA CONSULTATION DU PUBLIC. Des zones de potentiel technique éolien en mer \(posé et flottant\) sur la façade Sud-Atlantique ont été définies en 2019 :](#)
 - 1- [une macro-zone à potentiel éolien posé, bathymétrie jusqu'à environ 50 m;](#)
 - 2- [une macro-zone potentiel éolien flottant, plus grande et plus éloignée des côtes qui recoupe la macro-zone éolienne posée.](#)

[La concertation qui sera conduite portera sur des secteurs inclus dans ces périmètres. LE CALENDRIER est le suivant : saisine fin 2020 de la commission nationale de débat public afin de :](#)

 - [de définir une première zone pour un parc posé, d'une puissance comprise entre 500 et 1 GW](#)
 - [d'identifier une seconde zone pour une extension en posé, d'une puissance allant jusqu'à 1 GW avec raccordement électrique mutualisé avec le premier parc.](#)"
- Mr Hervé Goasguen, DIRM SA p. 7 du CR : « [La consultation portera sur une zone beaucoup plus large](#) »
- Mme la Préfète Fabienne Buccio p. 7 du CR : confirme que « [la nouvelle zone retenue dans le cadre du débat public sera la plus large possible](#) »
- Mme la Préfète p. 8 : « [il pourra être envisagé un ou des projets posés et ou flottants, sans en connaitre déjà le nombre.](#) »

Les intentions sont donc clairement affichées.

Le Barnum de l'éolien terrestre en Charente Maritime sera complété par le Barnum de l'éolien marin.

Ce projet gigantesque aura des conséquences importantes :

- Destruction des paysages marins,
- Destruction de notre imaginaire et de notre culture de la mer,
- Destruction des milieux marins d'intérêt communautaire (Natura 2000, Parc Naturel Marin, ZPS, ZSC...),

- Suppression de zones de pêche en plein Brexit alors que les ports de pêche de la Cotinière à Oléron et de Chef de Baie à la Rochelle font l'objet d'investissements publics extrêmement importants (plusieurs millions d'euros)
- Suppression de zones de navigation,
- Risques augmentés de pollutions et de naufrages dans ce parc industriel.

EN RÉSUMÉ, DESTRUCTIONS OU GRAVES ALTÉRATIONS DES VRAIES SOURCES DE VALEURS QUI FONT NOTRE HISTOIRE, NOTRE ECONOMIE ET NOTRE QUALITÉ DE VIE DEPUIS 50 ANS, SOIT NOS ACTIVITES TOURISTIQUES, FER DE LANCE DE NOTRE ECONOMIE LITTORALE.

Le baromètre de l'immobilier sur la côte sud et ouest de l'île de Ré va d'ailleurs être intéressant à suivre.

Quels bénéfices à mettre en face de cette situation désastreuse ? De l'électricité que nous avons depuis plus de 100 ans, (il faut le dire à notre Premier ministre qui veut produire 2 fois la consommation d'électricité de Charente Maritime) ? Pour quoi faire alors que la France est le 1^{er} ou 2^{ème} exportateur net d'électricité ? Des poignées de cerises (taxes) pour les communes littorales ? De futurs emplois rêvés ?

Mieux vaut préférer les vrais emplois des activités réelles !

Permettez-moi ce clin d'œil naturaliste :

Pas sûr que ça plaise aux deux mouettes emblèmes de la Charente Maritime qui symbolisent la réussite Terre et Mer du premier ou deuxième département touristique de France !



Mesdames les Maires, Messieurs les Maires, Mesdames et messieurs les élus de nos villages, puisse cette information nourrir votre conviction sur ce projet dévastateur.

Vous me connaissez, j'ai eu (encore aujourd'hui) le plaisir de diriger de grandes Organisations pendant de nombreuses années, avec succès, un grand groupe de l'industrie tertiaire, créateur de plus de 100 emplois nets par an pendant 30 ans. Ce n'est pas rien.

Si je prends la parole aujourd'hui et demain sur ces projets dénués de sens, c'est dans le strict intérêt général, sans ambitions personnelles sinon de servir les territoires occupés par mes ancêtres depuis 1570

J'espère simplement vous avoir informé des menaces qui se profilent devant nous.

Merci de votre attention.

A Sainte-Marie-de-Ré, le 7 mars 2021

Dominique Chevillon

PS CECI EST LA LETTRE D'INFORMATION N°1, D'AUTRES SUIVRONT DECRIVANT LES EFFETS TRES NEGATIF DE CE PROJET EOLIEN OFFSHORE SUR LES COTES CHARENTAISES ET VENDEENNES.